

Introduction

Libre arbitre, liberté, décision, rationalité

Avant de pénétrer les rouages de notre fonctionnement psychologique, il nous faut bien comprendre un point fondamental. La manière même dont notre psyché se constitue, les limites qu'elle adopte, et notre capacité à nous représenter dans notre environnement dépendent intégralement de la culture qui nous a vus naître et a servi de cadre à notre développement. Les points que nous sommes sur le point d'aborder ne sont valables que dans notre société occidentale et chrétienne.

Celle-ci détermine en effet la manière dont nous nous figurons à la fois les personnes qui nous entourent, la nature même de l'humanité qui nous constitue, notre sens moral, les motivations de nos actes, etc., selon les critères collectifs que nous avons mis en place, les tabous que nous avons constitués – nous et nos ancêtres avant nous. C'est dans ce cadre que se constitue notre

psyché, qui est tributaire de manières de concevoir le monde, et d'envisager l'esprit lui-même.

Ainsi une longue tradition nous pousse à mettre en avant et à défendre à tout prix notre liberté, comme un point constitutif de nous-même, peut-être même celui qui garantit notre existence et notre identité – par opposition à toute forme de déterminisme. Le monde occidental est devenu fortement individualiste, et cet individualisme se base sur la séparation nette entre une personne et la communauté dans laquelle elle s'insère, au regard de sa liberté d'agir et de décider de ce qu'elle veut, indépendamment des autres, quitte, même, à s'opposer à eux de manière systématique.

Cette liberté est un appât si important qu'il suffit de la mettre en jeu pour pouvoir manipuler les gens ; prenons l'exemple de cette étude réalisée par Guéguen et Pascual en 2000. Un jeune homme sollicite des gens dans la rue pour obtenir de la monnaie pour prendre le bus. Il n'a pas du tout l'apparence d'un mendiant mais cela ne change rien. S'il se contente de sa demande, il n'obtient que 10 % de réponses positives. S'il rajoute la phrase : « *Mais vous êtes libre d'accepter ou de refuser* », 47,5 % des personnes à qui il s'adresse acceptent de l'aider, presque la moitié. L'évocation de la liberté a multiplié ses chances presque par 5.

On peut ainsi se faire une idée de l'importance de ce concept pour se représenter dans notre société ; cependant, rares sont les gens assez naïfs pour considérer que leur liberté est une réalité, à tout moment de leur vie, qui n'est jamais mise en doute par les institutions, par les autres, par les circonstances – pensez par exemple aux genres de procédures que l'on impose

pour la sécurité de tous dans les aéroports pour vous représenter la forme que peuvent prendre ces limites.

La communauté – qu'elle soit familiale, étatique, politique, etc. – est souvent vue, à juste titre ou non, comme une contrainte susceptible de nous empêcher d'exprimer notre liberté. Mais si l'on peut attenter à celle-ci et la réduire avec succès, il est impossible de limiter de la même manière notre libre arbitre.

Ce dernier représente notre capacité à déterminer par nous-même ce que nous pensons, ce que nous décidons, et apparaît comme la capacité la plus élémentaire, la plus naturelle, et la plus inattaquable à laquelle nous puissions avoir recours.

Ainsi, on peut toujours nous empêcher d'agir comme nous le souhaitons, mais on ne peut contraindre notre pensée, notre résistance, notre personnalité, qui dépendent toutes de notre libre arbitre.

Et évidemment, cette manière de nous concevoir comme individus soumis au siège d'une communauté qui nous maintient sous pression ne fait qu'augmenter la valeur primordiale de ce libre arbitre qui est une manière d'exprimer notre volonté et donc de nous constituer en tant que forces susceptibles de résister et de se maintenir face à l'adversité.

La notion de libre arbitre a été inventée par saint Augustin pour expliquer en quoi l'homme était capable de pécher, en contradiction même avec la nature de Dieu. Saint Augustin y voit donc à la fois une malédiction en ce sens qu'il nous permet de mal agir, mais également ce qui fait la dignité de l'homme du fait qu'il peut décider de lui-même de choisir le bon chemin – être responsable de lui-même.

Le fait que le libre arbitre ait été inventé au sein de discussions théologiques est un facteur important à prendre en compte, d'autant que par la suite, les scolastiques s'emparent de ce thème pour prouver l'importance de la volonté dans ce qu'elle a d'accessible directement à la raison, pour différencier l'homme des autres animaux. Le libre arbitre est ainsi la manière spécifique dont l'homme se formule sa propre liberté irréductible.

Cette notion, même si elle a été depuis nuancée notamment par les travaux de certains sociologues comme Durkheim, a traversé les siècles, au point qu'on la retrouve presque identique à cette première vision religieuse, servant néanmoins désormais à donner une définition minimale de l'homme dans un monde changeant où il est difficile de continuer à trouver des repères. Tous les courants libéraux revendiquent le libre arbitre pour donner à l'homme sa pleine expansion d'entrepreneur de sa propre vie – qu'il faut laisser s'épanouir avec le moins de contraintes possibles – et le libre arbitre peut même expliquer la défiance générale qui a cours au regard de la nature humaine, la norme étant de considérer que chaque individu va rationnellement choisir de favoriser ses propres désirs et d'imposer sa volonté au sein du groupe.

Cette vision est très répandue, et laisse non interrogée la réalité même de ce libre arbitre qui apparaît comme une capacité naturelle si essentielle qu'elle serait dégagée de toute influence, tellement garante de liberté qu'elle serait parfaitement libre à son tour. Pourtant le processus de décision dans lequel le libre arbitre intervient est bien plus compliqué que cette

image simpliste veut bien le laisser croire. Tout d'abord, celle-ci donne l'impression trompeuse d'une décision prise en dehors de tout stimulus extérieur, pourtant c'est bien confrontés à des éléments extérieurs que nous prenons les décisions qui nous concernent, que nous éprouvons des désirs et voulons faire porter notre volonté. Ensuite, nous sommes soumis en réalité à une grande quantité d'informations et de discours qui sont à même de changer notre manière de décider, complètement ou simplement de la faire dévier de sa formulation originale, sans que nous ayons l'impression pour autant d'être soumis à une contrainte insupportable.

C'est le problème même de la manière dont nous formulons notre libre arbitre comme acquis et inébranlable. À moins qu'un objet ou une décision ne vienne l'affronter directement, et frontalement, il est difficile de percevoir qu'il peut être influençable et est régulièrement influencé. De la même manière, tout ce qui n'entre pas directement dans le spectre de son intérêt ou de sa formulation ne nous intéresse pas vraiment – et ainsi des décisions qui entravent notre liberté dans une perspective lointaine, seconde ou indirecte, ne viennent pas mettre en jeu notre libre arbitre.

Pour prendre un exemple très simple de la manière dont notre libre arbitre est victime de sa conception trop simpliste et de son image de forteresse imprenable, envisageons la situation où Pierre vous a demandé de lui rendre service en l'aidant pour son déménagement. Si l'on écoute son libre arbitre concernant cette décision, sachant que Pierre n'est pas spécialement un intime, on est incliné à refuser, quitte à inventer une excuse pour éviter de perdre une journée entière à aider quelqu'un

alors qu'on a bien mieux à faire. Très bien. Maintenant, imaginons un instant que peu de temps auparavant, Pierre vous ait offert un cadeau, pas grand-chose, un bouquet de fleurs ou un livre de poche, peu importe : quelque chose qui peut vous amener à vous sentir redevable d'une manière ou d'une autre.

Au moment de décider si vous allez aider Pierre lors de son déménagement ou pas, ce petit cadeau risque de peser lourd : il peut vous amener à accepter pour rétablir l'équilibre entre vous.

Cette situation relève de la réciprocité, que nous aborderons dans un des chapitres de ce livre, mais l'important à noter, c'est que notre libre arbitre est toujours aussi libre, en ce qui nous concerne, entre les deux situations, puisque rien n'est venu le contester de manière violente pour lui refuser de s'exprimer, pourtant il a pu être influencé pour prendre une certaine décision, qui n'aurait pas été son inclination « naturelle », par le fait d'un geste très simple, un tout petit cadeau – et rien ne nous empêche de penser que ce cadeau aurait pu être fait dans la perspective très nette d'influencer la décision à venir sur ce déménagement. Dans cet exemple, on peut même aller jusqu'à dire que c'est notre libre arbitre lui-même qui se « met des bâtons dans les roues », puisque c'est rationnellement que l'on transforme sa décision en se sentant une obligation envers Pierre, c'est notre propre liberté que l'on restreint par le prétexte d'un engagement préalable qui n'a même pas été formulé.

On voit la fragilité de cette tour imprenable du libre arbitre qui ne fait que – si l'on s'en tient à ce que sa définition nous amène à penser – réunir des données concernant les circonstances, le désir, l'adversité, pour

imprimer une volonté et amener à une décision. Mais n'importe quelle manipulation sur les données engagées, la nature du désir, ou la forme de l'adversité, peut changer les conditions d'expression du libre arbitre. Ce dernier, bien que non soumis à une contrainte, est alors incapable de prendre en compte ce qui le transforme et change la décision qu'il provoque en fonction de ces modifications en amont, de manière complètement transparente pour l'individu qui en est victime.

Voici un autre exemple très simple de la manière dont notre libre arbitre peut être dévié par nos propres systèmes de pensées : nous avons souvent l'habitude de considérer, à tort ou à raison, que nous nous comportons selon notre juste droit, que nous avons raison de faire ce que nous faisons, comme nous le faisons. Nous considérons, à tort ou à raison, que nous sommes des personnes de bien.

Et cette manière de nous représenter nous force à agir d'une certaine manière dans le monde et contraint d'autant notre libre arbitre par la force de ce que nous prétendons être ; je ne peux ainsi pas choisir sciemment de refuser de participer au déménagement de Pierre sans raison, si je ne veux pas donner l'image de quelqu'un d'égoïste ; je ne peux non plus me servir comme je l'entends dans un magasin et partir sans payer si je veux que la société considère que je suis quelqu'un de bien (selon ses critères qui sont aussi les miens). Dans ce dernier cas, j'obéis à une coercition d'ordre juridique, comme l'appelle Durkheim, mais le fait que j'accepte de me placer dans le cadre dans lequel elle s'exprime me permet de considérer que mon libre arbitre n'est pas mis à l'épreuve. Cependant pour certaines personnes,

comme celles qui choisissent sciemment une carrière criminelle, cette contrainte même peut s'avérer insupportable et elles doivent lutter contre elle – leur libre arbitre les pousse à ne pas en tenir compte.

Il nous faut concevoir que nous sommes, en tant qu'humains, des êtres extrêmement sensibles à notre environnement, susceptibles d'être transformés par ce qui nous entoure, et capables, grâce à l'appui de notre raison, d'augmenter le spectre de la prise en compte de ces facteurs, de les intégrer et d'y réagir, ou de nous en prémunir, et de conserver une certaine forme d'indépendance réelle. Cette dernière dépend non pas d'un sens inné et incontestable, mais d'un travail réitéré en permanence pour garder une certaine forme de contrôle sur notre environnement et notre être.

Évidemment, cela change quelque peu la manière dont on peut concevoir le libre arbitre, qui n'est plus alors un garant inébranlable et rassurant, mais le fruit d'un labeur sans fin (beaucoup moins rassurant). C'est là sans doute qu'il faut voir et comprendre que ce qui nous définit est plus affaire d'interaction avec le monde et la communauté qui nous entourent, en ce sens que l'homme est une créature politique, c'est-à-dire qui a besoin des autres, de l'Autre, pour vivre et s'épanouir ; il faut alors mettre plutôt l'échange en avant que l'affirmation autiste de l'individu. N'oublions pas, pour ce faire, l'arbitraire premier de la notion de libre arbitre, conçue pour éclairer les rapports de l'homme à Dieu, étendue pour donner substance à certains systèmes philosophiques et politiques. Elle n'est qu'un état, transitoire dans l'histoire de l'humanité, de la manière dont nous nous percevons et nous nous comprenons.